FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ÉNERGIKÄ™

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : Énergikä™
Code IS : ISEU-401-00
Description : Décapant à plancher écologique
Producteur : Innu-Science Canada
1777 Boul Nobel Local F
St-Julie,
Québec, Canada
Tel: 1-450-922-4666
Fax: 1-450-922-7776
sarah.tremblay@innu-science.com
Numéro d'appel d'urgence : Centre Anti-Poisons de Paris : 01 40 05 48 48
(Extérieur de la France : +33 01 40 05 48 48)

2. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CE et ses amendements.

Classification : C - Corrosif

3. Composition/informations sur les composants

Nom des composants	Numéro de CAS	%	Numéro de CE	Classification
Monoéthanolamine	141-43-5	20 - 25	205-483-3	C, R34 Xn, R20/21/22
Butyl Carbitol	112-34-5	5 - 10	203-961-6	Xi, R36
Sodium alkane sulfonate	5324-84-5	2 - 4	226-195-4	Xi, R36/38

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement, consulter un ophtalmologiste. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever.
Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau courante pendant plusieurs minutes et retirer les vêtements et chaussures contaminés. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion : Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis faire boire un verre d'eau. Ne rien tenter de faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer la victime à l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

Moyens d'extinction
Utilisables : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
Non utilisables : Aucun connu.
Risques particuliers liés à l'exposition au produit : L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Porter les équipements de protection individuelle appropriés (voir section 8). Assurer une ventilation adéquate.
Précautions relatives à l'environnement : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.
Méthodes de nettoyage : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13).

7. Précautions de manipulation, d'emploi et de stockage

Manipulation : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact direct avec les yeux, la peau et les vêtements. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser ce conteneur.
Stockage : Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Conserver hors de portée des enfants.
Matériaux d'emballage Recommandé : Utiliser le récipient d'origine.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Valeurs limites d'exposition : Non disponible.
Contrôles de l'exposition Professionnelle : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

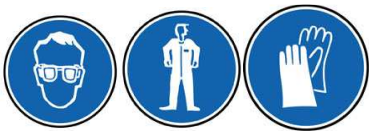

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité
Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire : Un système de respiration n'est pas requis sous les conditions d'utilisation normales et prévues.
Protection des mains : Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Mesures d'hygiène : Manipuler selon les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains à chaque pause ou à la fin du travail. Ranger les vêtements de travail à part.

9. Propriétés physico-chimiques

Informations générales
Aspect
État physique : Liquide
Couleur : Transparent, légèrement trouble
Odeur : Caractéristique
Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement
pH : 11.0 – 12.0
Solubilité : Facilement soluble dans l'eau froide.
Point d'éclair : >95℃ (ASTM D3828)
Densité relative : 1.015 – 1.040
Viscosité : Non disponible

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité : Le produit est stable à l'utilisation appropriée.
Matières à éviter : Réactif avec les acides forts. Réactif avec les agents oxydants forts.
Produits de décomposition Dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé
Inhalation : Nocif par inhalation. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Des concentrations élevées peuvent entraîner des dommages permanents aux voies respiratoires.
Ingestion : Nocif par ingestion. Entraîne des brûlures à la bouche, au thorax et à l'estomac en cas d'ingestion.
Contact avec la peau : Provoque des brûlures à la peau.
Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux. Risque de blessures graves aux yeux.

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Test / Type	Espèces	Dosage
Monoéthanolamine	LD50/oral	rat	1720 mg/kg
	LD50/dermal	lapin	1,018 mg/kg
Butyl Carbitol	LD50/oral	rat	5660 mg/kg
Sodium alkane sulfonate	LD50/oral	rat	Non disponible

Effets chroniques potentiels pour la santé
Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité pour la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition
Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires, la toux et le larmoiement.
Ingestion : Peut causer une sensation de brûlure à la bouche, au thorax, ainsi qu'à l'estomac, des douleurs à l'estomac, la nausée et des vomissements.
Peau : Peut causer une sensation de brûlure à la peau, des rougeurs, de l'enflure.
Yeux : Le liquide éclaboussé peut causer une irritation importante, des brûlures ainsi que des dommages permanents aux yeux.

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité en milieu aquatique
Persistance/dégradabilité
Mobilité : Non disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

Déchets Dangereux : Ce produit est considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 91/689/CEE.

14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires
UN/ IMDG/ IATA / ADNR/ ADR : Éthanolamine en solution UN2491 Classe 8 G.E. III

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union Européenne

Symbole :

Indicateur de danger : C - Corrosif
Phrases de risque : R34 - Provoque des brûlures.
Phrases de sécurité : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement consulter un ophtalmologiste.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Utilisation du produit : Applications industrielles.
Autres Réglementations UE
Phrases d'avertissement supplémentaire : GARDER hors de la portée des enfants !

16. Autres informations

Référence du texte complet des phrases R se trouvant dans les Sections 2 et 3 : R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R36/38 – Irritant pour les yeux et la peau.
R36- Irritant pour les yeux.

Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 : Xn - nocif
Xi - Irritant

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.